

*Questions orales***PETRO-CANADA**

LA PRIVATISATION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre qui doit savoir, puisqu'il rentre de l'Ouest, à quel point Petro-Canada est populaire au Canada ces jours-ci, surtout dans l'Ouest. La semaine dernière, quand on a posé une question au ministre de l'Énergie au sujet de la privatisation de Petro-Canada, il a répondu qu'on ne se demandait plus si on la ferait, mais quand on la ferait. Pourtant, le vice-premier ministre a donné un tout autre son de cloche à la Chambre la semaine dernière.

Le premier ministre prendra-t-il le temps d'expliquer et de clarifier la position du gouvernement en ce qui concerne la privatisation de Petro-Canada?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le député a raison. Quand j'étais dans l'Ouest, j'ai pu constater la popularité de Petro-Canada et du gouvernement fédéral.

Des voix: Bravo!

● (1450)

M. Broadbent: La moitié seulement de ce que vous dites est croyable.

M. Mulroney: Partout où j'allais, les gens disaient: «C'est l'actionnaire de Petro-Canada».

Je profite de l'occasion pour féliciter au nom de tous les députés les athlètes canadiens et tous ceux qui ont travaillé aux Jeux olympiques de Calgary.

Des voix: Bravo!

M. Mulroney: Pourquoi le NPD n'applaudit-il pas?

En ce qui concerne Petro-Canada, nous avons dit que nous n'avons pas encore pris de décision à ce sujet. Quand notre décision sera prise, nous l'annoncerons de la manière qui convient. Le député sera sans doute l'un des premiers à l'apprendre.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE CONFIRMER QUE LA PRIVATISATION NE SE FERA PAS

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, de toute évidence, une certaine confusion entoure cette question puisque deux ministres principaux se contredisent. Le premier ministre sait ce que les Canadiens pensent de la question depuis une certaine campagne électorale assez récente au cours de laquelle ces derniers ont exprimé très clairement leur point de vue.

Le premier ministre est-il prêt à prendre la parole pour dire que le gouvernement du Canada n'est pas disposé à privatiser Petro-Canada? Autrement dit, peut-il dire que le gouvernement n'est pas prêt à «vendre la flamme»?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je ne ferai pas de commentaire sur ce qui vient d'être dit, mais en toute justice, je demanderai à mon collègue de prendre connaissance de la déclaration suivante du ministre de l'Énergie, consignée au hansard du 24 février 1988:

Voilà pourquoi, sans que le Cabinet ait pris de décision au moment où on se parle, la question de Petro-Canada est toujours à l'étude, aussi bien dans mon ministère que dans les autres institutions de l'État.

Plus loin, il ajoutait ce qui suit:

Deuxièmement, je tiendrais à faire remarquer que le gouvernement actuel prendra une décision concernant la privatisation de Petro-Canada lorsque le gouvernement croira qu'il est dans l'intérêt du Canada et des Canadiens de privatiser Petro-Canada.

Mon collègue ne trouvera certainement rien à redire à cette position tout à fait logique.

* * *

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE—LE TIRAGE D'UN VOYAGE DE VACANCES—DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, je pose ma question au ministre du Revenu national. Le NPD fait tirer pour ses donateurs un voyage en Australie et en Nouvelle-Zélande.

M. Broadbent: Voulez-vous acheter un billet?

M. Redway: Je demande au ministre de faire immédiatement enquête pour s'assurer que le NPD ne vole pas les Canadiens en utilisant les dons libres d'impôt qu'ils font à des partis politiques pour financer le tirage d'un voyage de vacances.

M. Broadbent: Faites enquêter par le SCRS.

M. Mazankowski: Il faut plutôt une commission d'enquête.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. J'ai trouvé l'offre tellement intéressante que l'idée m'a effleuré l'esprit d'envoyer de l'argent. Je me suis dit que mon geste serait toutefois mal interprété dans les circonstances.

Sérieusement, la Loi de l'impôt sur le revenu n'impose aucune restriction aux partis politiques dans leur façon de recueillir des fonds. Le directeur général des élections a droit de regard sur la façon dont les fonds sont dépensés, mais un parti politique s'attirerait des difficultés s'il se contentait de recueillir les fonds et d'en faire bénéficier une personne en particulier. Je prends la question au sérieux . . .

Des voix: Oh, oh!

M. MacKay: Je devrais peut-être dire à mon ami le chef du Nouveau parti démocratique, et d'en faire bénéficier une personne désignée. Je prends note de cette question sérieuse.